



Conseil de sécurité

Distr. générale
9 octobre 2023
Français
Original : anglais

Lettres identiques datées du 8 octobre 2023, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent d'Israël auprès des Nations Unies

Je vous écris de toute urgence au vu d'une évolution très préoccupante qui s'est produite le long de la Ligne bleue, alors qu'Israël subit une attaque terroriste de grande ampleur contre sa population civile menée par le Hamas, organisation qualifiée de terroriste à l'échelle internationale.

Comme vous le savez, au petit matin du 7 octobre, Israël a subi une attaque meurtrière, fomentée par les organisations terroristes dans la bande de Gaza, dirigée par le Hamas. En pleine fête religieuse de Simhat Torah, des militants du Hamas se sont infiltrés dans des villes et villages israéliens, se livrant à des pillages dans les rues, assassinant et enlevant des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants innocents et tirant sur Israël, depuis la bande de Gaza, des barrages massifs de roquettes, se comptant par milliers.

Le 8 octobre, le Hezbollah, organisation qualifiée de terroriste à l'échelle internationale, commandée, armée et financée par le régime des ayatollahs en Iran, a tiré 45 obus de mortier depuis le Liban, dont au moins 41 ont atterri en Israël.

Avant cette attaque du Hezbollah, Israël avait mis en garde, le 7 octobre, l'État libanais contre les conséquences d'une intervention à partir du territoire libanais et énoncé clairement que l'ouverture d'un nouveau front à partir du Liban entraînerait une riposte de sa part, au moyen des mesures militaires nécessaires, pour protéger sa souveraineté et défendre ses citoyens. Israël considère cette attaque du Hezbollah comme une grave atteinte à sa souveraineté. En outre, comme il l'avait prévu, le renforcement constant par le Hezbollah de ses capacités militaires, de sa présence et de ses activités néfastes dans le sud du Liban, notamment dans la zone d'opérations de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) et en particulier le long de la Ligne bleue durant de tels moments de tension comporte le risque d'attiser et de propager les flammes du conflit et d'entraîner des conséquences dramatiques dans la région. Israël considère ces activités comme des violations graves des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment des résolutions [1701 \(2006\)](#) et [1559 \(2004\)](#).

Je tiens à répéter qu'Israël tient le Gouvernement libanais pour responsable de toute attaque émanant de son territoire. Israël s'attend donc à ce que l'Armée libanaise s'acquitte des responsabilités et des obligations que lui imposent les résolutions du Conseil de sécurité et empêche une telle attaque. Israël se réserve le droit de prendre toute mesure supplémentaire nécessaire pour écarter ces menaces, protéger sa souveraineté et défendre ses citoyens.



Dans le même temps, Israël compte que la FINUL s'acquittera de son mandat de manière efficace et efficiente. Elle a le devoir d'agir de manière décisive afin d'empêcher toute répétition de ces violations et de veiller activement à ce que sa zone d'opérations ne soit pas utilisée pour lancer des activités hostiles et des attaques contre Israël.

Je demande aux membres du Conseil de sécurité de condamner on ne peut plus fermement la récente attaque du Hezbollah et les tentatives persistantes faites par l'Iran et le Hezbollah de déstabiliser la région, et d'examiner de toute urgence les violations flagrantes et de plus en plus dangereuses commises par le Hezbollah des résolutions [1701 \(2006\)](#) et [1559 \(2004\)](#) du Conseil de sécurité. Je demande également aux membres du Conseil de sécurité de mettre l'accent sur le droit d'Israël d'agir et de protéger ses frontières et ses citoyens contre les menaces et les attaques violentes.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur d'Israël
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Gilad **Erdan**
